

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 5

Résolutions adoptées à la 0144^e séance
tenue le 3 décembre 2019

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 21 janvier 2020

E-0144-5.1 INCORPORATION DE TRIUMF, LE CENTRE CANADIEN D'ACCÉLÉRATEURS DE PARTICULES
2019-A0016-0144^e-569

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0144^e-569** et ses **annexes** déposés aux archives, **autorise** :

- recommande que les démarches soient poursuivies par les représentants de l'Université avec les autres membres de TRIUMF afin de procéder à l'incorporation de TRIUMF et demander son statut d'organisme de bienfaisance;
- approuve l'incorporation de TRIUMF et la demande de statut d'organisme de bienfaisance après que les documents requis pour ce faire auront été visés par la Division des affaires juridiques;
- autorise les représentants de l'Université au Comité directeur de TRIUMF, soit M. **Laurent Lewis**, vice-recteur associé, et M. **Claude Leroy**, professeur titulaire, à signer la résolution qui sera adoptée par le Comité directeur de TRIUMF à sa réunion du 6 décembre 2019 pour autoriser l'incorporation de TRIUMF et la demande de statut d'organisme de bienfaisance et dont le contenu reflétera le projet de résolution apparaissant sur le document 2019-A0016-0144e-569.3;
- autorise la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, Mme **Marie-Josée Hébert**, le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, et le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, ou le vice-recteur adjoint aux finances, M. **Matthew Nowakowski**, à signer tout éventuel document nécessaire pour l'incorporation de TRIUMF ou pour la demande de statut d'organisme de bienfaisance après qu'ils auront été visés par la Division des affaires juridiques, si applicable.

E-0144-5.2 RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2018-2019 DU SYSTÈME D'INFORMATION FINANCIÈRE DES UNIVERSITÉS (SIFU) – APPROBATION
2019-A0016-0144^e-574

Le Comité exécutif approuve le Rapport financier annuel 2018-2019 et autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, à le signer pour transmission au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

E-0144-5.3 AGRANDISSEMENT DU COMPLEXE DES SCIENCES - AUTORISATION DE PROCÉDER À L'APPEL D'OFFRES POUR UN CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS DE GESTIONNAIRE DE PROJET ET À LA SIGNATURE DU CONTRAT
2019-A0016-0144E-567

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0144e-567** déposé aux archives, autorise :

- la Direction des immeubles à procéder à un appel d'offres public pour un contrat de services de gestionnaire de projet pour l'élaboration d'un dossier d'opportunité et d'un

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 5

Résolutions adoptées à la 0144^e séance
tenue le 3 décembre 2019

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 21 janvier 2020

dossier d'affaires conformément à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique et pour rendre les services requis pour la réalisation du projet de construction de la phase II du Complexe des sciences. Les étapes d'élaboration du dossier d'affaires et de réalisation du projet et par conséquent les services inhérents à celles-ci, sont conditionnels à l'obtention des autorisations requises du Conseil des ministres;

- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, la lettre d'acceptation de soumission et d'adjudication de contrat ainsi que le contrat susmentionné avec le soumissionnaire qui aura été retenu suite à l'appel d'offres public et dont la soumission ne devra pas excéder 600 000 \$, plus taxes, pour l'étape de l'élaboration du dossier d'opportunité, et 4,0 M\$, plus taxes, pour l'élaboration du dossier d'affaires ainsi que les services requis pour la réalisation du projet de construction de la phase II du Complexe des sciences, et tout autre document requis pour donner effet à la présente résolution, après que ces documents aient été visés par la Division des affaires juridiques, et ce, si requis en vertu du Règlement 10.6 de l'Université de Montréal.

E-0144-5.4 AGRANDISSEMENT DU COMPLEXE DES SCIENCES - AUTORISATION DE PROCÉDER À L'APPEL D'OFFRES POUR UN CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS D'ARCHITECTURE, DE GÉNIE MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE, DE GÉNIE CIVIL ET STRUCTURE
2019-A0016-0144^e-568

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0144^e-568** déposé aux archives, **autorise** :

- la Direction des immeubles à procéder à des appels d'offres publics pour des contrats de services professionnels en architecture, en génie mécanique et électrique ainsi qu'en génie civil et structure pour l'élaboration d'un dossier d'opportunité et d'un dossier d'affaires conformément à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique et pour rendre les services requis pour la réalisation du projet de construction de la phase II du Complexe des sciences sur le site du Campus MIL, les services inhérents à l'élaboration du dossier d'affaires et à la réalisation du projet étant conditionnels à l'obtention des autorisations du Conseil des ministres;
- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, les lettres d'acceptation de soumission et d'adjudication de contrat ainsi que les contrats susmentionnés avec les soumissionnaires qui auront été retenus suite aux appels d'offres publics et dont les soumissions ne devront pas au total excéder 1 M\$, plus taxes, pour l'étape du dossier d'opportunité, et 9 M\$, plus taxes, pour l'élaboration du dossier d'affaires et les services requis pour la réalisation du projet de construction de la phase II du Complexe des sciences, et tout autre document requis pour donner effet à la présente résolution, après que ces documents aient été visés par la Division des affaires juridiques, si requis en vertu du Règlement 10.6 de l'Université de Montréal.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 5

Résolutions adoptées à la 0144^e séance
tenue le 3 décembre 2019

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 21 janvier 2020

E-0144-5.5 BAIL POUR LE CAMPUS RIVE SUD
2019-A0016-0144^e-573

Le Comité exécutif **autorise** :

- sujet à l'approbation des autorités compétentes, la signature d'une offre de location et d'un bail à intervenir entre l'Université de Montréal et 9284-9314 Québec inc. ou tout cessionnaire pour des espaces situés aux deuxième et troisième étages de l'immeuble C12/B3/RL12/RC12 du complexe Solar à être construit, d'une superficie locative de près de 30 000 pi² (2 785 m²) et d'une superficie locative d'environ 38 000 pi² (3 528 m²) si l'espace additionnel d'environ 8 000 pi² (743 m²) était ajouté en entier, pour une période de quinze (15) ans, du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2037, avec deux (2) options de renouvellement de cinq (5) ans chacune, aux mêmes conditions que le bail initial, à l'exception du loyer de base qui devra être négocié. Le loyer total estimé pour la durée initiale du bail, sans les options de renouvellement, est d'un montant de 19,7M\$ et pourrait atteindre 25M\$ incluant les taxes ristournées, si l'espace additionnel d'environ 8 000 pi² (743 m²) s'ajoutait à la superficie locative en exerçant le droit de premier refus ou le droit de première offre prévu au bail.

Les deux (2) options de renouvellement de cinq (5) ans chacune sont notamment conditionnelles à l'obtention d'une résolution du Comité exécutif de l'Université lorsque le loyer aura été fixé pour la durée de l'option;

- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université de Montréal, l'offre de location et le bail notamment selon les termes indiqués dans le document **2019-A0016-0144^e-573** et ses **annexes** déposés aux archives, et tout autre document requis pour donner effet à la présente résolution, après que ces documents aient été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0144-6.1 CONSEIL DU CHUV - NOMINATION D'UN MEMBRE
2019-A0016-0144^e-566

Le Comité exécutif nomme M. **Vincent Giard** à titre de membre représentant le milieu gouvernemental au Conseil du Centre hospitalier universitaire vétérinaire (CHUV), et ce, pour un premier mandat (sur trois possibles) de deux (2) ans débutant le 1^{er} janvier 2020 et se terminant le 31 décembre 2021.

E-0144-6.2 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENTS DE PROFESSEURS-CHERCHEURS
2019-A0016-0144^e-551

Le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements des professeurs et chercheurs dont les noms paraissent au document **2019-A0016-0144^e-561** déposé aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 5

Résolutions adoptées à la 0144^e séance
tenue le 3 décembre 2019

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 21 janvier 2020

E-0144-6.3 CHAIRE PFIZER EN RECHERCHE CLINIQUE ET TRANSLATIONNELLE SUR LE VIH DE L'UDEM - NOMINATION DE LA TITULAIRE
2019-A0016-0144^e-570

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0144e-570** et son **annexe** déposés aux archives, nomme Dre **Cécile Tremblay**, professeure titulaire au Département de microbiologie, infectiologie et immunologie de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, en tant que titulaire de la Chaire Pfizer en recherche clinique et translationnelle sur le VIH de l'Université de Montréal, et ce, pour un troisième mandat d'une durée de cinq (5) ans prenant effet le 1er avril 2019 et se terminant le 31 mars 2024.

E-0144-6.4 CHAIRE PHARMACEUTIQUE SANOFI SUR L'USAGE OPTIMAL DES MÉDICAMENTS DE L'UDEM - NOMINATION DE LA TITULAIRE
2019-A0016-0144^e-571

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0144e-571** et son **annexe** déposés aux archives, nomme **Mme Sylvie Perreault**, professeure titulaire à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, en tant que titulaire de la Chaire Sanofi sur l'usage optimal des médicaments de l'Université de Montréal, et ce, pour un troisième mandat de cinq (5) ans, prenant effet le 1er décembre 2019 et se terminant le 30 novembre 2024.

E-0144-6.5 CHAIRE PHARMACEUTIQUE FAMILLE LOUIS-BOIVIN – MÉDICAMENTS, GROSSESSE ET ALLAITEMENT DE L'UDEM - NOMINATION DE LA TITULAIRE ET DE LA PROFESSEURE DE CLINIQUE
2019-A0016-0144^e-572

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0144e-572** et son **annexe** déposés aux archives, **nomme** :

- Mme **Anick Bérard**, professeure titulaire à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, en tant que titulaire de la Chaire pharmaceutique Famille Louis-Boivin – Médicaments, grossesse et allaitement de l'Université de Montréal, et ce, pour un quatrième mandat de cinq (5) ans débutant le 10 décembre 2019 et se terminant le 9 décembre 2024;
- Mme **Emma Ferreira**, professeure titulaire de clinique à la Faculté de pharmacie, en tant que professeure de clinique de la Chaire pharmaceutique Famille Louis-Boivin – Médicaments, grossesse et allaitement de l'Université de Montréal, et ce, pour un cinquième mandat de cinq (5) ans débutant le 10 décembre 2019 et se terminant le 9 décembre 2024.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 5

Résolutions adoptées à la 0144^e séance
tenue le 3 décembre 2019

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 21 janvier 2020

E-0144-6.6 ESPUM – NOMINATION DE LA DIRECTRICE INTÉRIMAIRE DU DÉPARTEMENT DE MÉDECINE SOCIALE ET PRÉVENTIVE
2019-A0016-0144^e-563

Le Comité exécutif nomme Mme **Vardit Ravitsky** à titre de directrice intérimaire du Département de médecine sociale et préventive de l'École de santé publique à compter du 1^{er} janvier 2020 pour un mandat de six mois se terminant au plus tard le 30 juin 2020.

E-0144-6.7.2 OCTROI DE GRADES
2019-A0016-0144^e-575

Le Comité exécutif décerne les grades de premier cycle et de cycles supérieurs de Polytechnique Montréal, conformément aux documents **2019-A0016-0144^e-575 à 575.2** déposés aux archives.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot